
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 2 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI) À SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE GAZ MÉTRO**

CAUSE R-3754-2011

Question 1

Références :

- (i) Gaz Métro-2, document 3, réponse à la question 2.5 et annexe 1
- (ii) Gaz Métro-2, document 3, question 2.2
- (iii) Gaz Métro-2, document 3, réponse à la question 3.6 et annexe 3

Préambule :

En réponse à la question 2.2, Gaz Métro indique :

« Le prix d'achat du transport SH sur le marché secondaire pour la période de décembre à mars, pour une durée de deux ans, a été évalué par une tierce partie à 0,83 \$/GJ. »

Questions :

Relativement à la référence (i) :

1.1 Veuillez compléter votre réponse en ventilant les lignes 19, 20 et 21 entre les différents contrats de transport FTSH, notamment entre le transport *FTSH-Dawn* à l'année et le transport SH-hiver provenant du marché secondaire.

1.2 Veuillez présenter le débit quotidien correspondant à chacune des options considérées lorsque celui-ci est différent du débit quotidien du scénario *Régie 2011*.

1.3 Veuillez présenter le détail du calcul des volumes (colonnes 3, 6, 9 et 12) pour la ligne 19.

1.4 Veuillez expliquer ce que représente la ligne 26 du tableau *Achats FTSH (coût add.)* et indiquer comment le volume, le prix et le coût sont obtenus.

1.5 Veuillez présenter l'annexe 1 et utilisant comme hypothèse un prix du transport SH sur le marché secondaire de 0,47 \$/GJ pour l'ensemble de la capacité contractée.

1.6 Veuillez présenter l'annexe 1 et utilisant comme hypothèse un prix du transport SH sur le marché secondaire de 0,47 \$/GJ pour une capacité de 660 10³m³ et un prix de 0,83 \$/GJ pour le reste de la capacité obtenue sur le marché secondaire.

1.7 Veuillez répondre aux questions 1.1 à 1.6 pour l'annexe 3 (référence (iii)).

Question 2

Référence :

- (i) Gaz Métro-1, document 1, p.20
- (ii) Gaz Métro-2, document 3, question 2.8

Préambule

En réponse à la question 2.8, Gaz Métro indique :

« Depuis quelques années déjà, Gaz Métro utilise une approche d'évaluation des coûts totaux de la structure d'approvisionnement dans ses diverses évaluations, renouvellements de Union Gas ou analyses de rentabilité. Cette approche permet ainsi de considérer l'optimisation de la structure en fonction des impacts d'une option sur cette structure.

La base d'analyse marginale ne permet donc pas d'identifier le scénario qui serait le plus optimal étant donné l'ensemble des outils d'approvisionnement et la demande à desservir. »

Questions :

2.1 Veuillez indiquer si, conformément à la réponse donnée à la question 2.8, le plan d'approvisionnement des différentes options a été optimisé afin de minimiser le besoin de provision additionnelle.

2.2 Si oui, considérant que l'entreposage à Pointe-du-Lac subit de l'effritement en hiver extrême et que le transport FTSH est un outil qui ne s'effrite pas, veuillez expliquer que les options 1 et 2 ne réduisent pas le besoin en provision additionnelle.

2.3 Si non, veuillez présenter les options 1 à 3 de l'annexe 1 en optimisant la besoin de capacité de l'hiver extrême en fonction des outils respectifs liés à ces trois options.